



Philip Thibodeau, avocat

Chef d'expertise, droit réglementaire

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 825-8843

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : philip.thibodeau@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 15 octobre 2026

M^e Johanne Skelling

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5^e étage, bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Demande d'avis à la Régie de l'énergie sur les modalités réglementaires qui pourraient être mises en place afin de réduire les impacts tarifaires pour les consommateurs tout en maximisant le développement et l'utilisation du GSR produit au Québec

Notre dossier : 312-01085

Dossier Régie : R-4353-2026

Chère consœur,

Veuillez trouver ci-joint la réponse d'Énergir à la demande de renseignements n° 1 que la Régie a transmise à l'ensemble des participants le 8 octobre 2026 dans le cadre du dossier mentionné en objet, à savoir la pièce Énergir-2, Document 1.

Par ailleurs, Énergir prend acte de la lettre de la Régie du 1^{er} octobre 2026 selon laquelle l'audience se tiendra les 19, 20 et 23 octobre 2026 et la présentation des mémoires d'Enbridge Gaz Québec et d'Énergir sera entendue en dernier. Compte tenu de l'horaire chargé de ses représentants, Énergir demande respectueusement à la Régie de lui confirmer que sa présentation aura lieu le vendredi 23 octobre 2026, et ce, même advenant un devancement du déroulement de l'audience. Consciente que la Régie s'attend à ce que les participants fassent preuve de flexibilité, Énergir lui saurait néanmoins gré de tenir compte de cette contrainte.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Philip Thibodeau

Philip Thibodeau

PT/mb

p.j.